



Jef & Karin Van Loon-Noeyens

 www.360portugal.be

 info@360portugal.be

 +32 3 314 20 58

 +32 472 51 52 82

IBAN: BE70 7310 2327 5325

BIC: KREDBEBB - KBC BANK

Dans le document qui suit, nous vous proposons l'approche la plus appropriée et les conditions générales.

APPROCHE

- Nous vous conseillons de prendre une option de 5 jours à la villa afin d'avoir assez de temps pour consulter les possibilités et disponibilités des vols.
- Pour confirmer votre réservation, nous vous demandons un acompte de 50% du loyer. Cette somme doit être versée dans les 5 jours après l'envoi de votre formulaire de réservation par e-mail. Le solde restant et le dépôt de garantie doivent être versés au plus tard 8 semaines avant la date de départ.
- Après le paiement intégral, vous recevrez le formulaire de confirmation avec toutes les informations sur la villa.
- Si pendant votre séjour rien n'a été endommagé, nous vous restituerons votre dépôt de garantie.
- Nous vous conseillons de prendre vous-même une assurance de voyage et d'annulation.

CONDITIONS GENERALES

Pour éviter tout malentendu, nous vous demandons de bien vouloir lire ces conditions générales attentivement. Nous tenons également à insister sur le fait que votre paiement d'un acompte de 50% du loyer, pour confirmer votre réservation, implique que vous acceptez les conditions générales.

1. D'abord

La villa peut uniquement être louée en passant par les propriétaires. Les propriétaires se réservent le droit de refuser des clients ou d'annuler des réservations. Les conditions générales s'appliquent à la location de la villa 360°Portugal, située à Pinal Fanheiro, au Portugal.

2. Conditions de paiement

Pour confirmer votre réservation, nous vous demandons un acompte de 50% du loyer, à verser dans les 5 jours après l'envoi par e-mail de votre formulaire de réservation. Les propriétaires se réservent le droit d'annuler une réservation si l'acompte n'a pas été payé dans ces délais.

Le solde restant et le dépôt de garantie doivent être versés au plus tard 8 semaines avant la date de départ.

Le paiement de l'acompte, du solde restant et du dépôt de garantie doit être effectué sur le compte suivant, avec mention de tous les détails:

Les titulaires du compte: Jef & Karin Van Loon-Noeyens

KBC BANK

IBAN: BE70 7310 2327 5325

BIC: KREDBEBB

Veuillez toujours mentionner votre numéro de réservation que vous trouverez sur votre formulaire de réservation!

360° PORTUGAL: Your luxury Holiday Home in the Heart of Portugal



Jef & Karin Van Loon-Noeyens

 www.360portugal.be

 info@360portugal.be

 +32 3 314 20 58

 +32 472 51 52 82

IBAN: BE70 7310 2327 5325

BIC: KREDBEBB - KBC BANK

3. Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie de 350 € et le solde restant doivent être versés avant la date de départ (au plus tard 8 semaines avant). Après votre sortie de la villa, le gestionnaire de la propriété effectuera un contrôle afin de pouvoir constater tout dommage ou manque éventuel. Si aucun dommage et/ou défaut a été constaté, le dépôt de garantie sera restitué dans les deux semaines sur le compte du locataire. D'éventuels dommages et/ou défauts seront déduits du dépôt de garantie.

Tout dommage ou défaut (par exemple des objets qui manquent) qui n'a pas été signalé au gestionnaire de la propriété dans les 24 heures après l'arrivée, sera considéré comme provoqué par le(s) locataire(s). Les groupes dont la moyenne d'âge est de moins de 25 ans, doivent payer un dépôt de garantie de 100 € par personne avec un maximum de 1.000 €.

4. Annulation

Annulation par le locataire:

- dans les 4 semaines avant la date d'arrivée: 100% du loyer est dû.
- entre 4 et 8 semaines avant la date d'arrivée: 75% du loyer est dû.
- plus de 8 semaines avant la date d'arrivée: 50% du loyer est dû.

Les annulations doivent toujours se faire par e-mail au propriétaire. La date de réception de cet e-mail sera considérée comme la date d'annulation.

Annulation par le propriétaire:

Si des circonstances se présentent dans lesquelles la réservation doit être annulée, le locataire en sera informé immédiatement et, si possible, une alternative lui sera proposée. Au cas où cette alternative ne soit pas acceptée ou qu'aucune autre villa ne soit disponible, la somme déjà versée sera immédiatement remboursée sur le compte du locataire.

5. Responsabilité du locataire

En tant que locataire, vous êtes entièrement responsable de la villa que vous louez, de l'inventaire et de tous les autres biens appartenant à la villa louée.

Tout dommage causé par vous-même ou par vos compagnons de voyage, devra (sans preuve contraire) être remboursé, au coût de remplacement, au propriétaire. Le propriétaire a le droit d'utiliser à cet effet le dépôt de garantie. En cas de dommages extrêmes, le propriétaire a le droit de facturer des frais supplémentaires.

Entre 21.00 et 08.00 heures, le locataire doit respecter le sommeil des voisins.

Sans la permission écrite du propriétaire, il est interdit de séjourner dans la villa à plus de 10 personnes. Ignorer cette règle de conduite impliquera la résiliation immédiate du contrat de location sans aucun droit au remboursement du loyer.

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés.


360° PORTUGAL: Your luxury Holiday Home in the Heart of Portugal



Jef & Karin Van Loon-Noeyens

 www.360portugal.be

 info@360portugal.be

 +32 3 314 20 58

 +32 472 51 52 82

IBAN: BE70 7310 2327 5325

BIC: KREDBEBB - KBC BANK

6. Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire n'est jamais responsable de dommages et/ou frais causés par le locataire.

Le propriétaire n'est pas responsable d'objets perdus ou volés.

D'éventuels dommages corporels causés à ou par les locataires de la villa louée, et tout excès de bruit pendant le séjour, ne sont pas de la responsabilité du propriétaire non plus.

7. Arrivée et départ

A) Arrivée

L'arrivée est possible entre 16.00 et 20.00 heures. Si vous arrivez après 20.00 heures, vous devrez payer un supplément de 15 euros au gestionnaire de la propriété.

L'arrivée après minuit n'est pas possible.

B) Départ

Vous devez quitter la villa avant 10.00 heures, après avoir fait un tour d'inspection de la villa avec le gestionnaire de la propriété.

8. Nettoyage

Votre villa sera propre à votre arrivée. Si vous n'êtes pas satisfait du service fourni ou de l'inventaire, veuillez contacter le gestionnaire de la propriété dans les 24 heures.

Le nettoyage final de la villa et de tout le linge est inclus dans le loyer.

Si vous avez besoin de linge de lit et/ou de bain supplémentaire, vous devrez payer un supplément de 65 euros. Veuillez donner cet argent au gestionnaire de la propriété lors de votre arrivée et en retour, vous recevrez du linge supplémentaire.

Le linge de lit et de bain NE PEUT PAS être lavé par le locataire lui-même.



Jef & Karin Van Loon-Noeyens

 www.360portugal.be

 info@360portugal.be

 +32 3 314 20 58

 +32 472 51 52 82

IBAN: BE70 7310 2327 5325

BIC: KREDBEBB - KBC BANK

QUE faire au moment de quitter la villa

Veillez utiliser la LISTE DE CONTROLE suivante afin de voir si tout est en ordre et veuillez la donner, avec les clés de la villa, au gestionnaire de la propriété.

- La vaisselle de table, les couverts et les ustensiles de cuisine doivent être propres et rangés à leur place dans les placards et les tiroirs;
- Le lave-vaisselle doit être vide et le filtre doit être nettoyé. Veuillez le laisser entrouvert;
- Le réfrigérateur doit être complètement vide. Veuillez l'éteindre et le laisser ouvert (de même pour le compartiment de congélation);
- Le linge de lit doit être enlevé des lits et mis, avec les serviettes sales, dans un endroit central dans la villa, dans les paniers à linge gris prévus à cet effet;
- Les poubelles dans la villa doivent être vidées et toutes les ordures doivent être mises dans les containers qui se trouvent dans la rue;
- Nettoyer le four et le barbecue;
- Nettoyer et rincer toutes les toilettes;
- Nettoyer et ranger le mobilier de terrasse;
- Nettoyer le poêle à granulés et renouveler le stock;
- Eteindre toutes les lumières aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Fermer tous les robinets;
- Laisser tous les fusibles (électricité) en position ouverte;
- JAMAIS couper l'électricité;
- Laisser les thermostats au minimum;
- NE PAS couper le chauffe-eau solaire;
- Toutes les portes et fenêtres doivent être fermées;
- Les rideaux de verre dans la salle de séjour doivent être fermés;
- Les volets et les stores d'obscurcissement doivent être fermés.

Il est essentiel que vous laissiez la villa en bon état. Sans cette liste de contrôle, nous sommes obligés de faire un contrôle nous-mêmes et de vous mettre en compte 100 €.

9. Législation appliquée

La législation appliquée aux présentes conditions générales est celle de la Loi portugaise.